



Objectifs

Permettre à l'alternant(e) d'acquérir : - les savoirs et savoirs-faire exigés au référentiel du diplôme. - les bonnes pratiques attendues pour l'exercice du métier. - les savoir-être (Soft Skills)

Contenus

Domaines professionnels : - Coiffage - Coloration : Permanente, transformation nattage, coloration,... - Coupe et coiffage - Gestion de l'entreprise : Vente conseil, management d'un salon de coiffure, travaux de gestion.. - Dessin - Arts appliqués à la profession Domaines généraux : - Sciences et technologie : cadre organisationnel et réglementaire, - Biologie humaine appliquée - Physique/Chimie - Expression française et ouverture sur le monde

Pré-requis

Etre titulaire du CAP coiffure

Modalités et délais d'accès à la formation

Etre retenu.e par un employeur

Public concerné

Tout public

Accessible aux personnes handicapées

Durée

- Nombre d'heures en centre : selon statut du candidat entre 600 et 840 h
- Nombre d'heures en entreprise : Salarié de l'entreprise
- Nombre d'heures au total : 811 h

Dates

Du 11/09/2023 au 30/05/2025 à Clermont-Ferrand
Du 09/09/2024 au 26/05/2026 à Clermont-Ferrand

Méthodes pédagogiques

Alternance de cours théoriques, travaux pratiques.

Modalités d'évaluation

- Contrôle en cours de formation
- Examen final

Validation

Diplôme Éducation Nationale niveau 4 : Brevet Professionnel

Modalité de financement

- Contrat de professionnalisation
- Contrat d'apprentissage

Tarif

Prise en charge par l'opérateur de compétences
Complément sur le tarif : personnalisable en fonction du statut du candidat

Résultat(s)

Taux de réussite 100% (2023) Taux de satisfaction : 93% (2023)

code RNCP ou RS

RNCP38231

Certificateur et date de la certification

Ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse - 08-11-2023

Débouchés et poursuites d'études

Poursuite d'études : BTS Métiers de la coiffure

Le titulaire du BP Coiffure travaille dans un salon de coiffure, à domicile, dans une entreprise de production ou de distribution de produits capillaires ou dans un établissement sanitaire et social (hôpital...). Il exerce le métier de coiffeur, coiffeur à domicile, vendeur-conseil en produits capillaires ou gérant d'un salon de coiffure.

Information(s) diverse(s)

Vigilances et contre-indications éventuelles : station debout - stabilité car sol glissant/encombré - exposition à l'humidité - affections ou allergies cutanées et respiratoires